

Le conseil municipal décide vendredi 22 juin Pour ou contre le référendum ?

La date fatidique approche. C'est en effet le 22 juin au soir que le conseil municipal aura à décider si oui ou non, il se lance dans l'organisation d'un référendum sur le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de Grandfresnoy. À noter que, si les élus décident de demander son avis à la population, les résultats du scrutin n'auront qu'une valeur consultative. Le conseil municipal pourra légalement passer outre et relancer le dossier.

Dans l'éventualité où la municipalité refuserait de soumettre la question à la population, Marc Lefranc, responsable de l'association Oise dans le Vent et leader de la fronde, assure qu'il «se pliera à la décision».

Même si, «d'un point de vue personnel», il considérerait que la mairie «n'en a rien à faire de la volonté des gens». Cet habitant de Grandfresnoy, ingénieur dans l'environnement est en effet parvenu à réunir plus de 300 signatures (soit 1/4 des inscrits sur les listes élec-



Marc Lefranc et François Bernier, membres d'Oise dans le Vent, demandent la tenue d'un référendum concernant le projet d'installation d'éoliennes.

torales) demandant que la question soit portée à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. Les

relations se sont récemment tendues entre certains élus et les opposants. Ces derniers assurent

qu'ils assisteront silencieusement au conseil municipal.